

**LA VALIDATION DE LA COMMANDE PAR LE CLIENT VAUT ACCEPTATION SANS RESTRICTION NI RESERVE DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE ; LE CLIENT RECONNAISSANT AVOIR LA CAPACITE REQUISE POUR CONTRACTER ET ACQUERIR LES PRODUITS PROPOSES SUR LE SITE INTERNET.**

**PREAMBULE – DEFINITION**

Sans préjudice des définitions particulières contenues dans le corps des présentes conditions générales de vente (ci-après les « **CGV** »), les termes suivants ont les significations suivantes :

✓ **Client** : Client professionnel qui achète des Produits au Vendeur. On entend par Client professionnel, toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel.

✓ **Commande** : Tout achat de Produit effectué sur le Site Internet, dont le récapitulatif est adressé au Client par courrier électronique après sa validation et précisant notamment les quantités de Produits achetés, le Prix et les éventuelles remises, les pénalités applicables en cas de retard de paiement, les modalités de livraison des Produits, la date ou les délais de livraison des Produits.

✓ **Produits** : L'ensemble des Produits (patrons de coutures notamment) proposés à la vente par le Vendeur figurant dans les catalogues, support publicitaire ou autre document du Vendeur. Ces catalogues, support et/ou autre document décrivent les Produits, présentent leurs caractéristiques et déterminent les prix correspondants. Ces Produits sont conformes à la réglementation en vigueur en France et en Europe et ont des performances compatibles avec les usages des Clients.

✓ **Site Internet** : [www.design-animay.com](http://www.design-animay.com)

✓ **Vendeur** : La société DESIGN ANIMAY, société à responsabilité limitée au capital de 4 000 euros, dont le siège social est situé à RENAGE (38140) – 60, boulevard du Docteur Valois, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de GRENOBLE sous le numéro 838 938 652, dont les coordonnées sont les suivantes : (i) numéro de téléphone – 06 11 30 45 37 - (ii) adresse email – [contact@design-animay.com](mailto:contact@design-animay.com). – (iii) numéro de TVA intracommunautaire : FR36838938652.

**ARTICLE 1 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION**

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Vendeur fournit au Client, qui lui en fait la demande, via le Site Internet ou par contact direct, l'ensemble des Produits proposés à la vente par le Vendeur. Elles constituent, conformément à l'article L. 441-6 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties. Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des ventes conclues par le Vendeur auprès des Clients de même catégorie, à l'exclusion de tout autre document et, notamment, des conditions générales d'achat du Client. En conséquence, ces CGV remplacent et annulent toutes déclarations, négociations préalables, engagements de toute nature, communications, orales ou écrites, acceptations et accords préalables intervenus entre le Vendeur et le Client. Conformément à la réglementation en vigueur, ces CGV sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Vendeur. Toute commande de Produits implique, de la part du Client, l'acceptation des présentes CGV et des conditions générales d'utilisation du Site Internet du Vendeur pour les commandes électroniques. Elles pourront faire l'objet de modifications ultérieures, notamment pour tenir compte des évolutions législatives et réglementaires, la version applicable à l'achat de Produits par le Client étant celle en vigueur à la date de l'acceptation de la Commande par le Vendeur dans les conditions figurant ci-dessous. Conformément à la réglementation en vigueur, le Vendeur se réserve, par ailleurs, le droit de déroger à certaines clauses des présentes CGV, en fonction des négociations menées avec le Client, par l'établissement de conditions générales de vente particulières ou de conditions générales de vente catégorielles en fonction du type de Client, déterminé à partir de critères objectifs. Dans ce dernier cas, les conditions générales de vente catégorielles s'appliquent à tous les opérateurs répondant à ces critères.

**ARTICLE 2 - COMMANDES**

Il appartient au Client de sélectionner sur le Site Internet les Produits qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

(i) En sélectionnant le ou les Produit(s) qu'il souhaite acheter,

(ii) En le ou les ajoutant au « panier ».

L'enregistrement d'une Commande sur le Site Internet du Vendeur est réalisé lorsque, après avoir sélectionné et ajouter le(s) Produit(s) souhaités, (i) le Client accepte les présentes CGV en cochant la case prévue à cet effet et (ii) valide sa Commande. Après validation de sa Commande, le Client recevra par courrier électronique le récapitulatif détaillé de sa Commande et l'acceptation de sa commande par le Vendeur. **La validation de la Commande implique l'acceptation de l'intégralité des présentes CGV et**

**constituent une preuve du contrat de vente.** La vente sera considérée comme parfaite et définitive après l'encaissement par le Vendeur de l'intégralité du prix de vente du ou des Produit(s) concerné(s). Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure ou pour tout autre motif qui lui est propre. Le Client pourra suivre l'évolution de sa commande à tout moment sur le Site Internet. Le Vendeur se réserve par ailleurs le droit de refuser les commandes d'un même Produit en quantités importantes et comportant notamment plus de CINQUANTE (50) Produits.

Toute commande est définitive et ne serait être modifiée ou annulée, sous réserve de l'exercice du droit de rétractation ou d'un cas de force majeure.

### **ARTICLE 3 - PRIX**

Les Produits sont fournis au prix du Vendeur en vigueur au jour de la passation de la Commande par le Client et, le cas échéant, dans la proposition commerciale spécifique adressée au Client. Ces prix sont fermes, définitifs et non révisables pendant leur période de validité. Les prix sont exprimés en euros, HT et TTC, hors frais de départ d'usine et d'emballage facturés en sus. Ils ne comprennent pas le transport, ni les frais de douane éventuels ainsi que les assurances qui restent à la charge du Client. Des conditions tarifaires particulières peuvent être pratiquées en fonction des spécificités demandées par le Client concernant, notamment, les modalités et délais de livraison ou les délais et conditions de règlement. En ce cas, une offre commerciale particulière sera alors adressée au Client par le Vendeur.

### **ARTICLE 4 – CONDITIONS DE REGLEMENT**

Le prix est payable comptant, en totalité le jour de la passation de la Commande par le Client, par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :

- Par cartes bancaires : Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bleues
- Par PayPal

Les données de paiement sont échangées en mode crypté grâce au protocole SSL » de VeriSign Secured. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par le Vendeur des sommes dues. Les paiements par chèque et par espèces ne sont pas acceptés.

### **ARTICLE 5 - REMISES ET RISTOURNES**

Le Client pourra bénéficier des remises et ristournes sur les prix du Vendeur en vigueur en fonction des quantités acquises ou livrées par le Vendeur en une seule fois et un seul lieu, ou de la régularité de ses commandes.

### **ARTICLE 6 – LIVRAISONS**

Le Vendeur s'engage à ce que les Produits livrés soient en tout point conformes à la Commande, aux règles de l'art, aux obligations légales et réglementaires et aux normes françaises et européennes en vigueur. Le Vendeur répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance des Produits conformément aux dispositions légales, sous réserve des stipulations figurant ci-après. Les Produits acquis par le Client seront livrés en France métropolitaine dans un délai maximum de soixante (60) jours à compter de la conclusion parfaite et définitive de la vente - telle qu'elle est définie ci-dessus à l'article 3 – « *Commande* ». Ce délai ne constitue pas un délai de rigueur et le Vendeur ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard du Client en cas de retard de livraison n'excédant pas soixante (60) jours. En cas de retard supérieur à quatre-vingt (90) jours, le Client pourra demander la résolution de la vente. La responsabilité du Vendeur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable au Client ou en cas de force majeure. La livraison sera effectuée par la remise directe des Produits au Client ou par la délivrance des Produits, dans les locaux du Vendeur, à un expéditeur ou transporteur, les Produits voyageant dans ce cas aux risques et périls du Client. Dans ce dernier cas, le Client reconnaît que c'est au transporteur ou à l'expéditeur qu'il appartient d'effectuer la livraison, le Vendeur étant réputé avoir rempli son obligation de délivrance dès lors qu'il a remis les Produits commandés au transporteur qui les a acceptées sans réserve. Le Client ne dispose donc d'aucun recours en garantie contre le Vendeur en cas de défaut de livraison des Produits commandés, ni des dommages survenus en cours de transport ou de déchargement. Pour toute livraison qui n'aurait pas abouti du fait exclusif du Client, les frais de renvoi des Produits seront de nouveau facturés au Client qui en assumera seul la charge exclusive.

L'emballage, le chargement et le calage en vue du transport des Produits ainsi que le déchargement sur le lieu de livraison, autre que celui défini par le Vendeur, seront effectués par le Client à ses frais et sous sa responsabilité.

**Le Client est tenu de vérifier l'état apparent des Produits lors de la livraison. A défaut de réserves expressément émises par le Client lors de la livraison, les Produits délivrés par le Vendeur seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande. Le Client disposera d'un délai de quarante-huit (48)**

**heures à compter de la livraison et de la réception des Produits commandés pour émettre, par écrit, de telles réserves auprès du Vendeur. Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de cette procédure par le Client. Le Vendeur remplacera dans les plus brefs délais, et à ses frais, les Produits livrés dont le défaut de conformité aura été dûment notifié et prouvé par le Client. En tout état de cause, tout Produit descellé ne pourra être repris, échangé ou remboursé par le Vendeur.**

#### **ARTICLE 7 - TRANSFERT DE PROPRIETE**

Le transfert de propriété des Produits au profit du Client ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce, quelle que soit la date de livraison desdits Produits.

#### **ARTICLE 8 - TRANSFERT DES RISQUES**

Le transfert des risques de perte et de détérioration au Client ne sera réalisé concomitamment au transfert de propriété, soit qu'après complet paiement du prix par le Client et ce, quelle que soit la date de livraison desdits Produits.

Il est rappelé qu'en cas de prise en charge des Produits commandés par un transporteur ou un expéditeur dans les locaux du Vendeur, le transfert des risques de perte et de détérioration au Client interviendra dès cette prise en charge. Le Client reconnaît en effet qu'il appartient au transporteur d'effectuer la livraison, le Vendeur étant réputé avoir rempli son obligation de délivrance dès lors qu'il a remis les Produits commandés au transporteur qui les a acceptés sans réserve. Le Client ne dispose donc d'aucun recours en garantie contre le Vendeur en cas de défaut de livraison des Produits commandés, ni des dommages survenus en cours de transport ou de déchargement.

#### **ARTICLE 9 - IMPREVISION**

Les présentes CGV excluent expressément le régime légal de l'imprévision prévu à l'article 1195 du Code civil pour toutes les opérations de Vente de Produits du Vendeur au Client. Le Vendeur et le Client renoncent donc chacun à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code civil et du régime de l'imprévision qui y est prévu, s'engageant à assumer ses obligations même si l'équilibre contractuel se trouve bouleversé par des circonstances qui étaient imprévisibles lors de la conclusion de la vente, quand bien même leur exécution s'avèrerait excessivement onéreuse et à en supporter toutes les conséquences économiques et financières.

#### **ARTICLE 10 - FORCE MAJEURE**

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

#### **ARTICLE 11 - RESOLUTION DU CONTRAT**

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties de ses obligations découlant des présentes CGV et des Commandes, le présent contrat pourra être résolu au gré de la partie lésée. Il est expressément entendu que cette résolution pour manquement d'une partie à ses obligations aura lieu de plein droit huit (8) jours après l'envoi d'une mise en demeure de s'exécuter, restée, en tout ou partie, sans effet. La mise en demeure pourra être notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire. Cette mise en demeure devra mentionner l'intention d'appliquer la présente clause.

#### **ARTICLE 12 - ASSURANCE & LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES**

Le Vendeur déclare être titulaire d'une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de la mise en jeu de sa responsabilité délictuelle ou contractuelle susceptible d'être engagée dans le cadre de la vente des Produits.

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandés au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures. Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des Commandes. Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du Site Internet répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données. Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, renforcée et complétée par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, au Vendeur à l'adresse suivante électronique suivante –

[www.design-animay.com](http://www.design-animay.com) -ou par courrier postal à l'adresse suivante : 60, boulevard du Docteur Valois  
38140 RENAGE.

### **ARTICLE 13 - PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Le Vendeur obtient tous les droits de propriété intellectuelle et toutes les autorisations nécessaires afférents aux Produits et à la documentation associée et garantit que les Produits et la documentation associée ne constituent pas une violation des droits de propriété intellectuelle ou de tous autres droits appartenant à un tiers. La vente des Produits ne confère aucun droit au Client sur les marques ou signes distinctifs apposés par le Vendeur sur les Produits et la documentation associée. Par ailleurs, Le Vendeur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle, notamment, sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes réalisés dans le cadre de la fourniture des Produits. En conséquence, le Client s'interdit toute reproduction ou exploitation notamment desdites photographies, présentations, études, dessins, modèles et prototypes, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Vendeur.

### **ARTICLE 14 – LANGUE DU CONTRAT, LOI APPLICABLE ET JURIDICTION APPLICABLE**

**Les CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige. Les relations contractuelles entre le Vendeur et le Client sont régies par le droit français.**

**TOUTE DIFFICULTE NEE DE L'EXECUTION, DE L'INTERPRETATION OU DE LA CESSATION DES PRESENTES CGV ET DES COMMANDES QUI EN DECOULENT OU, PLUS GENERALEMENT, DE LA RELATION COMMERCIALE ENTRE LE VENDEUR ET LE CLIENT, NON RESOLUE A L'AMIABLE, SERA SOUMISE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE.**

### **ARTICLE 15 - ACCEPTATION DU CLIENT**

**Les présentes CGV sont expressément agréés et acceptées par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance et renonce, en conséquence, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, de ses propres conditions générales d'achat.**